

Le Service Social de la MSA Beauce Cœur de Loire

La MSA Beauce Cœur de Loire mène une politique d'Action Sanitaire et Sociale portée par ses élus et traduite dans un plan d'action sanitaire et sociale. Le service social en assure sa déclinaison au plus près des assurés des régimes agricole non-salariés et salariés fragilisés par différents accidents de la vie.



Le service social spécialisé s'adresse :

Aux actifs agricoles, qu'ils soient en situation d'emploi ou en recherche d'emploi, fragilisés par une problématique de santé ou une situation extérieure

Dans ce cadre, sont concernés les assurés :

- rencontrant une problématique de santé (*épousement professionnel, risque suicidaire ...*)
- en arrêt maladie ou en accident du travail
- rencontrant des difficultés financières en lien avec un facteur extérieur (*crise agricole, économique, sanitaire ou intempéries, ...*)
- en recherche d'emploi en lien avec une problématique santé

Affiliation préalable MSA ➤ Prestation maladie / accident du travail / maladie professionnelle



Aux familles du régime agricole confrontées à une situation de rupture au sein de la sphère familiale

Dans ce cadre, sont concernés les assurés et/ou leurs ayants droits :

- confrontés à une situation de séparation
- confrontés à une situation de décès

Affiliation préalable MSA ➤ Prestation familiale



Aux affiliés du régime agricole en situation de handicap, de perte d'autonomie liée à l'avancée en âge

Dans ce cadre, sont concernés :

- les assurés rencontrant une problématique de santé
- les assurés rencontrant une difficulté financière ponctuelle en lien avec une situation de perte d'autonomie et/ou de handicap

Affiliation préalable MSA ➤ Prestation maladie + droits retraite

Les missions des travailleurs sociaux :

Les travailleurs sociaux interviennent individuellement auprès des assurés ou de manière collective auprès des groupes.

Leurs missions :

- Ecouter, évaluer, informer, orienter et favoriser l'accès aux droits, aux aides et aux services
- Assurer l'accompagnement social et professionnel des actifs concernés dans une démarche de maintien en emploi ou de reconversion professionnelle
- Proposer des actions collectives complémentaires au soutien individuel pour accompagner les changements
- S'impliquer sur leur territoire d'intervention dans le cadre d'actions partenariales spécifiques